

## Barème Honoraires

### Honoraires de vente TTC – Ancien

Prix du Bien	Honoraires d'agence
Garage, Box, parking et cave	Forfait 1 500 €
Jusqu'à 49 999 €	Forfait 2 600 €
De 50 000 € à 84 999 €	Forfait 3 500 €
De 85 000 € à 99 999 €	Forfait 4 500 €
De 100 000 € à 124 999 €	4,70 %
De 125 000 € à 149 999 €	4,50 %
De 150 000 € à 174 999 €	4,30 %
De 175 000 € à 224 999 €	4,00 %
De 225 000 € à 249 999 €	3,80 %
De 250 000 € à 274 999 €	3,70 %
De 275 000 € à 299 999 €	3,50 %
De 300 000 € à 324 999 €	3,30 %
De 325 000 € à 349 999 €	3,20 %
De 350 000 € à 499 999 €	3,10 %
De 500 000 € à 599 999 €	3,00 %
De 600 000 € à 999 999 €	2,90 %
A partir de 1 000 000 €	2,80 %

**Il est précisé que les prix présents au sein de cette grille d'honoraires doivent être effectivement appliqués comme le précise la loi et l'arrêté du 10 janvier 2017**

Ces sommes et taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %. Les honoraires sont à la charge du mandant, sauf cas spécifique et exceptionnel. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation, de constitution du dossier, de reportage photos, de publication sur les sites de communication et d'avis de valeur.

En cas de mandat exclusif, le barème ci-dessus descend de 0.5 point pour chaque critère de prix.

Vente en VEFA	Honoraires agence
Variable selon programme	De 3 à 10 %
Commerce	Honoraires agence
Bail commercial	10 % du loyer HT annuel
Fonds de commerce	10 % jusqu'à 100 000 € HT 8 % au dessus de 100 000 € HT

### Honoraires de location TTC – Loi ALUR

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et recherche du locataire	5 € TTC / m2 de la surface habitable	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12 € TTC / m2 de la surface habitable en zone très tendue	12 € TTC / m2 de la surface habitable en zone très tendue
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC / m2 de la surface habitable en zone tendue	10 € TTC / m2 de la surface habitable en zone tendue
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € TTC / m2 de la surface habitable en zone non tendue	8 € TTC / m2 de la surface habitable en zone non tendue
Etat des lieux d'entrée location vide ou meublée	3 € TTC / m2 de la surface habitable	3 € TTC / m2 de la surface habitable

Maximum 1 mois de loyer pour le bailleur ainsi que pour le locataire.